



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-355

Déposé le : 28.05.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation :

Le Canton reçoit plus de la Confédération, mais les Communes recevront-elles plus du Canton ?

Texte déposé

La péréquation fédérale est un mécanisme complexe qui se transforme par palier, toujours soumis à un arbitrage entre Canton et Confédération. La nouvelle péréquation, récemment adoptée par les deux chambres fédérales, sera en vigueur pour 2020. Même si le Canton de Vaud est proche de la moyenne, et selon les périodes, oscille entre canton contributeur et canton receveur.

Pour la nouvelle péréquation, même si Vaud contribue moins, il va finalement recevoir 83 millions supplémentaires de compensation sur les prochaines années, jusqu'en 2025, ceci grâce à sa démographie.

Le peuple suisse, a accepté la RFFA à une très large majorité, la répartition prévue dès l'origine, par la RIE 3 pourra donc s'appliquer pour 2020. Cela signifie que les Communes seront compensées, comme initialement prévu. Mais, si nous allons plus loin dans la réflexion, les Communes ne pourraient-elles pas aussi bénéficier de la bonne fortune et des 83 millions supplémentaires attribuées par la péréquation fédérale. Ou à défaut le contribuable vaudois pourrait-il aussi bénéficier de la manne fédérale ?

J'ai donc l'honneur de poser la question suivante au Conseil d'Etat

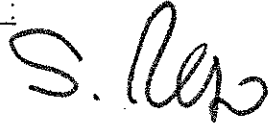
- Quelles sont les incidences de cette nouvelle péréquation fédérale pour le Canton de Vaud ?
- Au vu de la compensation supplémentaire de 83 millions alloués par la confédération pour les années 2020- 2025, quelle part recevront les communes ?
- Si les Communes ne reçoivent rien, le contribuable aurait-il un retour par une baisse de sa fiscalité ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour sa réponse rapide, qui permettra, en cas d'issue favorable, d'en tenir compte pour le budget 2020, pour les Communes.

Commentaire(s)

Conclusions
Souhaite développer ☒ Ne souhaite pas développer ☐

Nom et prénom de l'auteur :
Rezso Stéphane

Signature :


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :
Selon liste

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane <i>S. Rele</i>	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquo z Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glare Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy